

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 14 Novembre 2012.

Contrat d'Objectifs –Etude sur le développement Urbain

Michel BRARD, Adjoint à l'urbanisme, présente l'état d'avancement de l'étude confiée au cabinet Atelier du Marais sur le développement urbain dans le cadre du Contrat d'Objectifs.

A partir d'un schéma global d'aménagement en scénario de « gestion maîtrisée », il présente les propositions de prescriptions urbaines et paysagères, d'organisation de l'espace public et de l'espace privé, d'aménagement selon les usages et la hiérarchie de la trame viaire, de gestion du stationnement, d'offre d'une diversité parcellaire et de mixité urbaine, d'organisation du bâti sur sa parcelle.

Un programme d'actions va ensuite être élaboré par le bureau d'études qui pourra être transcrit dans le Plan Local d'Urbanisme – PLU – en vue d'atteindre les objectifs retenus de développement de l'urbanisation.

Travaux de peinture salle des fêtes

Le conseil municipal accepte une plus-value au devis initial d'un montant de 1 690.35 € HT correspondant à la mise en œuvre d'une deuxième couche de peinture rendue nécessaire suite au choix de la couleur.

Aliénation de chemins ruraux

Monsieur le Maire propose une liste de chemins ruraux pouvant être rétrocédés à un riverain, seul utilisateur. Le conseil municipal donne un avis favorable sur le principe pour la poursuite de la procédure de cession dont une enquête publique.

Décision modificative n°4 du budget

Monsieur le Maire informe que suite à une consultation auprès de plusieurs prestataires, la société JVS MAIRISTEM est retenue pour la fourniture de logiciels informatique – nouvelle génération - du secrétariat de mairie et un contrat de maintenance à la carte.

Ces nouveaux logiciels prennent en compte notamment l'évolution de la dématérialisation à venir

Afin d'en permettre le règlement, le conseil municipal décide d'inscrire les crédits manquants en section d'investissement, soit la somme de 3 555 €.

Assainissement collectif

- Le conseil municipal prend acte du rapport 2011 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif ainsi que du compte d'affermage avec la SAUR.

- Le conseil municipal décide d'adhérer à l'assistance technique du département et de passer une convention avec le Conseil Général pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2013 avec un barème de cotisation de 0.35 €/habitant.

Rapport annuel d'activité 2011 des syndicats intercommunaux

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activité de l'exercice 2011 de Fougères Communauté et du Syndicat intercommunal des Eaux du Chesné.

Personnel communal : modification du tableau des effectifs

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de créer le poste d'Adjoint technique 1ere classe suite à l'obtention par un agent du service technique du concours externe lui permettant de passer de 2^e classe à 1ere classe.

Compte-rendu

ASCA :

Michel BRARD, Adjoint, donne le compte-rendu du dernier conseil d'administration de l'ASCA : besoin de bénévoles représentant le milieu associatif pour la gestion de l'association, bilan des activités des périodes de vacances scolaires, école de sports, bilan financier et projets.

Groupement du Bocage :

Le conseil municipal accepte le principe d'une augmentation de 0.60 € par habitant à partir de 2013 du montant de la subvention annuelle versée à cette association qui permet aux jeunes de pratiquer le football.

Conseil d'école :

Philippe COLLET donne le compte-rendu du dernier conseil d'école de l'école publique : effectifs des classes et leur fonctionnement, les projets du 1^{er} trimestre...

Conseil municipal des Jeunes :

Philippe COLLET présente les projets : vente de croissants pour le Téléthon, organisation d'un rallye vélo au printemps prochain, l'aménagement du lavoir, une visite du Sénat.

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants :

Monsieur le Maire fait le bilan de cette rencontre.

Questions diverses

Toiture de la salle des fêtes :

Des infiltrations d'eau ont été constatées et l'entreprise GALLE est intervenue pour y remédier.

Recensement de la population :

Monsieur le Maire informe du déroulement du recensement de la population programmé par l'INSEE en 2013 soit du 17 janvier au 16 février 2013

Des supports de communication doivent être transmis par l'INSEE utilisables pour le prochain bulletin de décembre et pour le site Internet.

Comité des Fêtes :

Monsieur le Maire informe des démarches en cours en vue de relancer l'activité du comité des fêtes. Une assemblée générale est programmée le 29 novembre 2012.